

Participer au *Dictionnaire des termes mobilisés en formation du laboratoire EMA*

Le laboratoire EMA se propose de concevoir un *Dictionnaire* en ligne des termes mobilisés en formation. Ce dictionnaire

- est destiné à tous les formateurs et formatrices qui participent à la formation d'enseignants et d'enseignantes : il a vocation à présenter des synthèses informées et accessibles ;
- est pluridisciplinaire et collaboratif : chaque notice s'efforce de montrer la polysémie des termes et la pluralité des usages, selon les contextes et les champs disciplinaires.

Chaque notice adopte un plan adapté à l'objet qu'elle traite et librement déterminé par les chercheurs et chercheuses qui la rédigent.

Ce plan, repris en début d'article, peut comprendre des titres de trois niveaux, numérotés ainsi : I., I.1., I.1.1.

Dans la mesure où le dictionnaire doit permettre de profiter d'une approche pluridisciplinaire des notions retenues, chaque notice veillera, dans la mesure du possible et selon diverses modalités :

- o à présenter un **état des lieux** confrontant différentes épistémologies, différentes approches et restituant, dans le cadre d'une approche historiographique, l'émergence des notions et concepts ; il s'agira ainsi de **caractériser le ou les sens principaux de la notion** en tenant compte des différents champs et en incluant une dimension historique ;
- o à identifier, dans un contexte éducatif ou dans le cadre des formations professionnelles, les **variations d'usage du terme** ; cette analyse peut reposer sur des enquêtes auprès des formateurs et formatrices, sur une étude des manuels en usage, des programmes en vigueur, des pratiques de classe effectives, des emplois dans les revues spécialisées, etc. ;
- enfin à ouvrir sur une **discussion éventuelle** en prenant position si la notion appelle un débat.

Les textes peuvent avoir des longueurs variées (jusqu'à 40 000 signes). Les références bibliographiques sont placées dans le texte (auteur, date, p. x). Les auteurs et autrices sont invités à limiter le nombre de notes de bas de page. Ils restent libres de leurs choix orthographiques, mais l'observation des rectifications orthographiques proposées par le Conseil supérieur de la langue française et approuvées par l'Académie française en 1990 est vivement encouragée !

Les indications bibliographiques seront présentées selon les normes APA, en précisant éventuellement le prénom en toutes lettres. On veille à indiquer des URL valides pour les ressources électroniques, de manière à faciliter la circulation sur la toile.

Ex : Riat, Christine (2018). Écrire quand on a 4-5 ans : un « savoir partagé » avec l'enseignant. *Le français aujourd'hui*, 203(4), 13-27. <https://doi.org/10.3917/lfa.203.0013> URL : <https://www.cairnint.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2018-4-page-13.htm>

Un rappel concernant les normes APA est disponible sur le site des bibliothèques de l'Université de Montréal : <https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa>